

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 24 juin 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

138 M EUR

Le montant des nouveaux financements
accordés par l'AFD à la Tunisie

Tunisie

AFD : signature de quatre accords de financement lors de la visite de M. Rémy Rioux, directeur général du groupe, en Tunisie.

Le directeur général du groupe Agence Française de Développement (AFD), M. Rémy Rioux, s'est rendu en Tunisie mardi 25 juin, l'occasion de rencontrer plusieurs partenaires tunisiens et de réaffirmer l'engagement du groupe en faveur de la Tunisie, notamment dans des secteurs stratégiques tels que l'éducation, l'eau, l'assainissement et le soutien aux PME. Ce déplacement a été marqué par la [signature de quatre nouveaux accords de financement](#) avec le gouvernement tunisien, comprenant deux prêts et deux dons, pour un montant total de 138 M EUR :

- une subvention de 7 M EUR pour la rénovation du Lycée Sportif Pierre de Coubertin à Tunis et la création de clubs olympiques dans 100 établissements primaires sur l'ensemble du territoire. Ce projet, supervisé par le ministère de l'Éducation avec le soutien du ministère de la Jeunesse et des Sports et du Comité National Olympique Tunisien, vise à renforcer la pratique sportive dans le système éducatif tunisien. L
- un prêt de 50M€ dédié à la sixième phase du programme national d'assainissement des quartiers populaires (PNAQP6), un projet mené par l'Office National de l'Assainissement (ONAS) et le ministère de l'Économie et de la Planification ; le projet prévoit des infrastructures d'assainissement dans plus de 150 quartiers, bénéficiant à 260 000 habitants. Un don de 1 M EUR pour le financement d'une assistance technique complètera ce prêt.

- un prêt de 80 M EUR sous la forme d'une ligne de crédit pour faciliter l'accès au financement des PME tunisiennes. Ce financement s'inscrit dans un projet plus large visant à favoriser l'accès au financement des PME, qui représente une enveloppe de 270 M EUR apportée par différents bailleurs (outre l'AFD, l'UE, la BEI et la KfW).



La Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française célèbre ses 50 ans

La Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française (CCITF), relais de la promotion et du développement durable des relations commerciales entre la Tunisie et la France a célébré le 20 juin ses 50 ans. A cette occasion, la CCITF a remis six trophées pour récompenser plusieurs entreprises, à la fois tunisiennes et françaises, qui se sont distinguées par leur excellence, leur performance et leur innovation :

- Trophée de l'Entrepreneur français en Tunisie, attribué à SAFRAN Tunisie qui investit depuis 20 ans dans le développement industriel en Tunisie et contribue positivement à l'écosystème local.
- Trophée de l'implantation tunisienne en France attribué à PEC (Plastic Electromécanique Company), société innovante qui s'est implantée depuis 2021 en France à travers trois filiales (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire).
- Trophée de la meilleure performance à l'export attribué à la société Sozais engineering, un bureau d'études techniques pluridisciplinaire présent sur de nombreux projets en France et reconnu pour sa stratégie d'exportation.
- Trophée Responsabilité Sociétale des Entreprises attribué à Orange Tunisie pour son engagement social, sa stratégie RSE structurée et responsable, ses efforts pour concrétiser l'égalité des genres et son impact socioéconomique positif sur le pays.

- Trophée de la Startup tunisienne implantée en France attribué à BAKO MOTORS, une société créée en 2021, qui propose des véhicules innovants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir le transport durable en Afrique.
- Trophée de la Startup française implantée en Tunisie attribué à TOP, une start-up spécialisée sur l'utilisation de l'intelligence artificielle aux services des ressources humaines en entreprise fondée en 2021 et implantée depuis 2023 en Tunisie.

Le président Kais Saied annonce une augmentation du SMIG de 14,5% en deux temps

Le président a fait cette annonce à l'issue d'une rencontre le 27 juin avec le ministre des affaires sociales Kamel Madouri. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) dans le secteur privé augmentera de 7% à partir du mois de juillet avec un effet rétroactif à partir du 1er mai 2024. Une deuxième augmentation de 7,5 % est prévue à partir du 1er janvier 2025. Au régime 48 heures de travail hebdomadaire, le SMIG passera ainsi à 458,9 TND (soit environ 135€) en 2024 et à 493,3 TND en 2025. Le régime 40 heures actuellement de 360,7 TND (environ 106€), passera à 385,9 TND en 2024 et à 414,9 TND en 2025. Cette hausse entraînera automatiquement une augmentation des pensions des retraités du secteur privé indexées sur le SMIG, concernant un million de retraités, également avec un effet rétroactif. Le président a également affirmé sa résolution à avancer sur les sujets la sous-traitance et des contrats à durée déterminée dans les secteurs publics et privés en prônant une rupture radicale à travers l'élaboration d'une nouvelle législation.

L'ARP approuve un prêt syndiqué en devises à l'Etat équivalent à 570 M TND

La commission des finances et du budget de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) [a approuvé](#), ce mercredi 26 juin, le projet de loi portant sur l'approbation d'une convention de financement conclue entre l'État tunisien et un groupe de seize banques locales pour le financement du budget de l'État en 2024. Signée le 16 mai dernier, cette convention prévoit un financement de 156 M EUR et de 16 M USD, soit un total équivalent à 570 M TND, sous la forme d'un prêt syndiqué. À noter que l'État avait déjà eu recours à ce mécanisme de syndication auprès des banques pour un montant total de 750 M TND tunisiens en 2023. Ce recours aux banques domestiques intervient dans un contexte de réduction des financements extérieurs disponibles. D'après les données relatives au secteur bancaire et publiées par la BCT, l'exposition des banques au secteur public (y.c. aux entreprises publiques) est passée de 12% en 2018 à 21% à fin septembre 2023.

Le stress hydrique persiste en Tunisie

Alors que selon l'[Onagri](#), le taux de remplissage des barrages s'élève désormais à 30%, contre 37,8% à la même époque en 2023 (878 082 M m3 en 2023 contre 705 826 M m3 en 2024), la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE), a appelé les citoyens à économiser l'eau. Face à la raréfaction de l'eau et au faible taux de remplissage des barrages, la SONEDE compte désormais sur la sensibilisation aux citoyens dans la gestion de leur consommation d'eau et estime que les économies

d'eau des citoyens pourraient représenter près de **120 L** par jour et **30 M m³** par an, mais également sur le renforcement des capacités d'approvisionnement. A ce titre la SONEDE indique avoir consacré **50 M TND** pour réaliser **75 interventions** dans le domaine de développement du système hydraulique, auxquels s'ajoutent **19 projets** achevés et **36 projets** en phase finale, au mois de juillet 2024. Par ailleurs, la SONEDE devrait prochainement annoncer des mesures de restriction d'eau au cours de la saison estivale 2024. L'urgence actuelle pour la SONEDE est la gestion des coupures d'électricité au niveau des stations de pompage, qui causent des perturbations et des coupures de l'approvisionnement en eau potable.

Transavia et l'ONTT ambitionnent de porter le nombre annuel de touristes français en Tunisie à 2 millions d'ici 2030

Le PDG de Transavia France, Olivier Mazzucchelli et le Directeur Général de l'Office Nationale du Tourisme en Tunisie (ONTT), Helmi Hassine, ont signé un accord le 26 juin 2024 visant à porter à 2 millions le nombre annuel de touristes français en Tunisie d'ici à 2030. Afin de concrétiser cet objectif, l'accord prévoit plusieurs actions telles que (i) le soutien de la destination via le renforcement du programme des vols de Transavia sur différents aéroports, (ii) la collaboration dans le transport des participants aux voyages de presse et d'éductours, ainsi que la participation conjointe à des foires et salons touristiques en France, à l'organisation de roadshows et autres campagnes de promotion digitale et (iii) la réalisation d'une étude conjointe de faisabilité d'un vol régulier saisonnier ou annuel sur l'aéroport Tabarka-Aïn Draham au départ de la France. Transavia s'engage également au titre de l'année 2024, à augmenter de 6% le nombre de sièges sur les vols soit près de 1,7 M de sièges aller-retour et prévoit 112 vols par semaine entre la Tunisie et la France à l'été 2024 (dont 76 vols de Paris). Transavia, compagnie aérienne du groupe Air France/KLM, a assuré en 2023 plus de 4 000 vols réguliers entre la France et la Tunisie et transporté plus de 1,3 M de passagers dans les deux sens, au départ de la France vers Tunis-Carthage mais aussi Monastir, Sfax, Djerba et Tozeur, enregistrant, durant les périodes de pointe, jusqu'à 12 vols par jour.

Ousmane Dione, nouveau vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA, s'est entretenu avec le Fethi Zouhair Nouri, gouverneur de la BCT

En visite en Tunisie du 23 au 25 juin, le nouveau vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA) Ousmane Dione a été reçu par le gouverneur de la BCT Fethi Zouhair Nouri pour discuter des axes principaux de la coopération entre les deux institutions, notamment de l'appui financier et technique de la Banque mondiale. L'inclusion financière et le verdissement de l'économie ont été évoqués comme les thèmes privilégiés de la relation entre l'organisation multilatérale et la BCT, ainsi que le développement du capital humain et le renforcement de la sécurité alimentaire, hydraulique et énergétique. Pour rappel, Ousmane Dione a été nommé vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA en avril 2024, succédant au tunisien Férid Belhaj.

Signature d'un protocole d'entente entre le CBF et le PNUD en faveur de la finance durable

Le [Conseil bancaire et financier \(CBF\)](#) et le PNUD s'engagent pour renforcer l'implication des acteurs financiers tunisiens dans le verdissement de l'économie. Cette collaboration vise à favoriser l'innovation financière et la création d'instruments d'investissement adaptés à des projets de développement durable. Les deux organismes entendent faire émerger un écosystème de finance durable capable de soutenir la mise en œuvre des objectifs climatiques tunisiens. Parmi les priorités du protocole d'entente, figure également le développement de la gestion des risques climatiques dans le portefeuille des institutions financières. La collaboration entre le CBF et le PNUD avait été initiée en 2022 avec une série de formation des acteurs de l'environnement bancaire et financier aux enjeux climatiques.

Libye

Entretien entre le ministre de l'Economie et du Commerce du GUN et des représentants d'entreprises chinoises en Libye

Mohammed Al-Huwajj, ministre de l'Economie et du Commerce du GUN, a reçu des représentants d'entreprises chinoises en présence de Mohammed Al-Raed, président de la Fédération des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture, et de Rashid Sawan, président du Conseil des propriétaires d'entreprises, afin de renforcer la coopération entre les secteurs privés libyens et chinois. Depuis quelques semaines, les autorités libyennes et chinoises discutent des moyens d'approfondir leurs relations économiques et commerciales, ce qui permettrait à la Libye d'attirer des investisseurs chinois. A ce titre, Mohammed Al-Huwajj s'est emparé du dossier de réactivation de la chambre de commerce sino-libyenne, à la demande d'entrepreneurs libyens. Ce rapprochement entre les deux pays a été marqué par la visite du Premier ministre du GUN Abdelhamid Dbeiba à Pékin fin mai lors du forum Sino-Arabe.

Création d'une Caisse Générale d'Assurance Maladie

Le Premier ministre du Gouvernement de Stabilité Nationale (GSN) basé à l'Est, Ossama Hammad, a annoncé la création d'une Caisse générale d'assurance maladie, qui sera dotée de trois succursales situées à Benghazi, Tripoli et Sebha. Leurs directeurs seront nommés par Ossama Hammad sur la base des recommandations du ministre de la Santé du GSN. Sous la tutelle du Ministère de la Santé, ces trois succursales de la Caisse jouiront d'une autonomie administrative et financière. Toutes les déductions et contributions collectées au titre des salariés des différentes régions seront transférées aux succursales situées dans leur zone géographique.

Tunisie/Libye

Report de la réouverture du poste frontalier de Ras Jedir

Malgré les annonces du ministère de l'intérieur libyen le 19 juin sur le report de la réouverture totale du poste frontalier de Ras Jedir avec la Tunisie, initialement prévue le 20 juin, pour le 24 juin, le poste frontalier reste encore fermé pour une durée indéterminée. Une réunion entre le Premier ministre du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN), Abdelhamid Dbeiba, le ministre de l'Intérieur tunisien, Khaled Nouri, et le ministre de l'Intérieur du GUN, Emad Trabelsi, avait permis d'établir une date de réouverture imminente pour le poste, déjà réouvert partiellement depuis le 13 juin pour les cas humanitaires et d'urgence et les diplomates. Fermé depuis le 19 mars à la suite d'affrontements ayant éclaté près de la frontière entre des groupes armés libyens, le passage de Ras Jedir est un point de passage stratégique pour les voyageurs et les échanges commerciaux entre les deux pays.

L'hôtel LAICO à Tunis, appartenant à la Libyan African Investment Company, a été cédé et sera rebaptisé Radisson Blu

L'hôtel LAICO de Tunis, appartenant à la Libyan African Investment Company, sera renommé Radisson Blu suite à la collaboration avec Radisson Blu Hotels & Resorts qui détient déjà plusieurs établissements en Tunisie (Hammamet, Sousse, Djerba et au Lac 3). Il s'agit de la deuxième transformation pour cet hôtel créé par Soges (filiale du Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement CTKD qui a développé la chaîne d'hôtellerie « Abu Nuwas ») et géré par la Société Tunisienne des Congrès (STC), détenue à 60% par l'Etat tunisien. Suite à la vente du capital de la STC à la Libyan African Investment Company (LAICO) en octobre 2007 et au retrait de la Soges, l'hôtel devient d'abord l'Hôtel des Congrès Tunis puis le Laico Tunis Hotel.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria](#), [Leopold Lucquet](#), [Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtrésor.gouv.fr

Principaux indicateurs – dernières données disponibles

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population	12 500 000 (2022)	6 850 000 (2022)
Croissance du PIB	+0,4% (2023) +0,2% (g.a.) (T1 2024)	10,2% FMI -1,7% BM (2023)
PIB par habitant	4 108 USD (2023)	7 327 USD (2022)
Taux de chômage	16,2% (T1 2024)	18,5% (2023)
Taux d'inflation annuel	7,5% (03/24) 9,3 % (2023)	3,4% (2023)
Taux d'intérêt directeur	8%	-
Balance commerciale	-17,1 Mds TND / -10,7% PIB (2023)	14,7 Mds USD / 35,5% PIB (2023)
Compte courant	-4,1 Mds TND / -2,6% PIB (2023)	7,06 Mds USD / 15,7% PIB (2023)
Réserves en devises	7,5 Mds USD (3,5 mois d'importation)	85,5 Mds USD (67,1 mois d'importations)
Taux de change	3,37 TND/EUR (28/03) 3,12 TND/USD (28/03)	4,8 LYD/USD 5,25 LYD/EUR
Dette publique	80,2% PIB (2023)	54,5% (2023)
Flux d'IDE entrants	2 385 M TND (2023)	-
Production de pétrole brut	31 100 b/j (2023)	1,2 M b/j (2023)

Tunisie : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	1,90%	7,40%	-3,50%	-	78,6%
BANQUE MONDIALE (04/24)	2.40%	8,0%	-2.40%	-5.60%	-
MINISTERE DES FINANCES (LF 2024)	2,10%	-	-	-6,60%	78,80%
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (03/24)	-	7,00%	-	-	-

Libye : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	7,8%	2,9%	20,4%		
BANQUE MONDIALE (04/24)	4,8%	2,5%	26,3%	-0,1%	58,1%